

HC-ECRAC

Sociologie

Rapport Final de tiers-veillance ANR SAPS Équipact

Mars-Juillet 2025

Rédaction Lucile OTTOLINI

Selectures : Claudia AGUIRRE, Marie-Hélène DESESTRE, Évelyne LHOSTE, Xavier LUCIEN, Julien MARY, François MILLET, Alexandra VIÉ.



« Conscience ? Qu'est-ce que c'est que ça ? Je suis un savant.

Rappelle-toi ce que Castelmann dit à propos de la pollution du milieu marin et de la destruction de la couche d'ozone : "Il n'y a qu'une réponse aux méfaits, erreurs et périls de la science..."

-... "encore plus de science". C'est irréfutable ».

Au cours d'une dispute entre Mathieu et Chavez. P.84.

« C'est marrant, tu sais toutes les métaphores de l'humanité finissent par devenir des réalités. Œdipe, Prométhée, Sisyphe... tout ce qui a commencé comme parabole, mythe ou fable, métaphore... se matérialise tôt ou tard. J'en viens parfois à me demander si le vrai but de la science n'est pas une validation des métaphores. » p.143

Romain Gary, Charge d'âme.
Édition poche Gallimard 1997.

Mes remerciements les plus chaleureux vont à l'ensemble des contributeurices du projet Équipact, particulièrement : Claudia AGUIRRE RIOS, Pierre BERRIER, Michel BRUGIERE, Olivier CADENNE, Marie-Hélène DESESTRE, Valérie DUBAND, Catherine DURAY, Estelle FOURAT, Aurélie FROGER, Charline JACQUEMIN, Philippe KOURILSKY, Vanessa LEA, Evelyne LHOSTE, Allison LOCONTO, Julien MARY, Mireille MATT, François MILLET, David OCJIUS, Nadya OTTOLINI, Juliette PERES, Brigitte PICANDET, Cécile POLETTI, Olivier RAGUENEAU, Jimena SIERRE ANDRADE, Lynda SILVA, Renée Van DIIS.

Aux participants de la table-ronde sur la tiers-véillance organisée lors de la journée d'échange finale du projet : Rémi BARRÉ et Hélène CHAUVEAU.

Qu'ielles soient remerciées pour leur confiance et l'étendue de leurs talents.

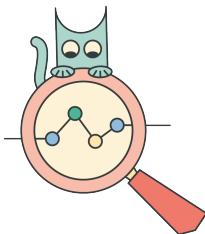
Résumé

Équipact est un projet de sciences et recherches participatives (SRP) coordonné par le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) Normandie – Le Dôme et le Laboratoire interdisciplinaire sciences, innovations, sociétés (Lisis), Unité mixte de recherche CNRS, Inrae, UGE. Le consortium scientifique implique sept associations, deux laboratoires publics, une maison des sciences de l'homme, deux infrastructures de recherche et un muséum. Équipact vise à améliorer la qualité et les impacts de la participation du tiers-secteur de la recherche aux co-recherches dans une perspective de transitions écologique, solidaire et démocratique.

Équipact a été accompagné par un travail de tiers-veillance, dans un contexte d'émergence des SRP en France comme une modalité de travail au sein des institutions scientifiques. Ce travail de tiers-veillance, fonction intermédiaire, a été expérimental. Le présent rapport synthétise l'ensemble des interventions réalisées depuis cette position tout au long du projet de recherche. Dans ce document, sont formulées des propositions sur le positionnement d'une fonction de tiers-veillance dans un projet de SRP, dans une perspective de justice épistémique et d'engagement de la collaboration à toutes les étapes de la production de connaissances. Ce faisant, les difficultés et obstacles à cet engagement apparus au cours du projet sont également documentés et analysés.

La méthode d'enquête adoptée pour ce projet de recherche, a été celle de l'enquête en sciences sociales adoptant une démarche pragmatiste qui documente et analyse les expériences et les représentations des acteurs au cours de l'action. Au bénéfice de cette enquête, ce rapport vise à contribuer aux multiples réflexions en cours sur les fonctions d'intermédiation au sein des consortiums participatifs.

La première partie du rapport revient sur la construction de la position de tiers-veillance en amont et au cours du projet. La seconde partie détaille les livrables produits au cours du projet et en propose une analyse. Enfin, la troisième partie analyse certaines limites éprouvées par le consortium et en dégage des pistes d'amélioration pour les SRP en France aujourd'hui.



SOMMAIRE

Résumé	3
SOMMAIRE	4
1. Lexique et terminologie.....	6
2. Introduction : Méthodes d'intervention	8
1.1. La tiers-veillance dans la littérature ... grise	9
1.2. Positionnement dans le consortium (amont)	11
1.3. Positionnement dans le consortium (au cours du projet) : traiter des problèmes rencontrés en situation nécessite de pouvoir les entendre.....	13
1.4. Commencer par la diversité des intérêts pour aboutir à la diversité des difficultés : les écouter, les faire s'exprimer, travailler à leur résolution	15
1.5. Conclusion sur les méthodes d'intervention et hypothèses de travail	17
2. Données d'enquête produites par la tiers-veillance.....	19
2.1. Entretiens de lancement – Cadre et méthode	20
2.2. Analyse des entretiens de lancement.....	21
Sur les expériences positives et les compétences des membres du consortium pour la SRP et les collaborations entre recherche et tiers secteur :.....	21
Sur les obstacles, les freins et les expériences négatives à l'entrée dans ce projet	23
2.3. Fiches RESOLIS et communication.....	24
2.4. Enquête d'usage sur l'observatoire RESOLIS et la capitalisation des projets SRP	25
2.5. Entretiens de clôture de projet – Cadre et méthode	27

2.6. Analyse des entretiens de clôture du projet	28
Expériences et résultats positifs pour les différents partenaires	28
Expériences et résultats négatifs pour les différents partenaires	29
Perspectives de suite au programme/ Perspectives à la suite du programme ?	30
Conclusion partie 2 : Partir des problèmes pour garantir la soutenabilité de la collaboration.....	32
3. Difficultés au cours du projet et contributions non abouties de la tiers-veillance	33
3.1. La bibliographie jamais partagée	34
3.2. Réflexions sur les perspectives à l'issue du projet en matière de capitalisation et d'évaluation d'impact.....	37
3.3. Le format des livrables, plus sciences et sciences et recherches participatives que recherche action	38
3.4. Une ambition de justice épistémique qui se heurte aux règles administratives et financières des financeurs	40
4. Conclusion générale : quelles suites à la fonction de tiers-veillance après Equipact ?.....	0
4.1. Synthèse des principaux résultats	1
Un vocabulaire non consensuel... mais qui n'est pas frein à l'action des partenaires	1
4.2. Perspectives et recommandations.....	3
Pour l'institutionnalisation de la fonction.....	3
Pour l'amélioration des dispositifs de financement	3
Pour la recherche sur les SRP	3
Bibliographie.....	0

1. Lexique et terminologie

Dans ce rapport, nous nous référerons à différentes notions dont les acceptations sont ici précisées :

Justice épistémique : Formulée initialement dans les travaux de la philosophe Miranda Fricker, cette notion conceptualise les mécanismes de lutte contre les dominations à l'œuvre dans la production, la reconnaissance et la marchandéification des connaissances. Il ne s'agit pas uniquement de la marginalisation de certains groupes, mais également de la production d'ignorance du fait de la non-reconnaissance des savoirs et expériences de ces groupes marginalisés (Fricker 2007; Kidd, Medina, et Pohlhaus 2017) ou encore du moindre intérêt des marchés pour certaines connaissances (Callon 2017; Centre de sociologie de l'innovation 2013).

Sciences et Recherches participative (SRP) : La participation de personnes concernées à la production de connaissances académiques, qu'il s'agisse de connaissances fondamentales ou finalisées. Dans ce rapport et dans le projet Équipact, la participation a visé à être inclue à toutes les étapes de cette production de connaissances dans un projet de recherche : de la formulation des hypothèses et du cadre méthodologique à la communication des résultats en passant par la coordination du projet.

Transitions : Des « transformations radicales, structurelles et paradigmatiques des sociétés et de leurs sous-systèmes » sont nécessaires pour atteindre leur soutenabilité, écologique et sociale. » (Debizet, Koop, et Levy 2024; Hölscher, Wittmayer, et Loorbach 2018 ; Markard, Raven, et Truffer 2012).

Tiers secteur scientifique : Le tiers secteur scientifique n'est pas un concept normatif, il est redéfini à chaque problème socio-technique. Il est composé d'organisations de l'économie à lucrativité limitée (structures de l'ESS), de syndicats de travailleurs, de collectifs non formalisés (habitants, opposants...), de personnes physiques concernées (patients, proches aidants, personnes exposées à une pollution, habitants, usagers...) en ce que ces acteurs sont historiquement marginalisés de la production de connaissance académique (Akrich et al. 2017; Ottolini 2020, 2021).

Intermédiation : L'intermédiation consiste à mettre en lien des acteurs engagés dans un processus de production de connaissances. Dans ÉQUIPACT, nous avons continué à explorer le rôle des associations dans ces activités centrales pour les transitions environnementales et sociales (Lhoste et al. 2020, Meyer 2010, Lhoste et al. 2026).

2. Introduction : Méthodes d'intervention

Dans cette première partie, nous détaillons les méthodes d'intervention de la tiers-véillance. Une première sous-partie est consacrée à un état de l'art de la fonction de tiers-véillance. L'état de l'art s'appuie sur une comparaison est permise par l'analyse de différents programmes de financement des SRP en France depuis la fin des années 2000 et un traitement de la littérature grise. Une seconde et une troisième sous-partie traitent de la co-construction au sein du consortium des attendus et des moyens dédiés à la fonction en amont et au cours du projet. La quatrième sous-partie explicite les concepts clés associés à la fonction designée dans le projet Équipact. Enfin, une dernière sous-partie précise le positionnement centré sur les problèmes rencontrés ainsi que de garant du processus de collaboration. La conclusion de la partie synthétise des propositions, pour formaliser la fonction de tiers-véillance dans les projets de SRP.

1.1. La tiers-veillance dans la littérature ... grise

Le programme de financement de projets de recherche Sciences avec et pour la société (ANR-SAPS) constitue à ce jour, l'enveloppe la plus conséquente dédiée aux SRP en France, avec un fond de 12,7M€ alloués par l'agence aux 132 projets sélectionnés depuis 2021¹. Ce programme n'est pourtant pas le premier à imposer - et depuis la vague 2 en 2023, à proposer - aux consortiums sélectionnés de s'adoindre des services de tiers-veillance. Dans les documents cadres du programme, **aucune définition de la fonction de tiers-veillance ne figure**. De même, dans les webinaires de présentation du programme, aucune définition n'a été proposée par l'agence aux participants.

La fonction de tiers-veillance est le résultat d'un **processus de transformation des pratiques de financement de la sciences et SRP** qu'il est possible de retracer à partir du programme de financement Repère, animé par le Ministère en charge de l'environnement entre 2009 et 2015. Dans ce premier programme de financement, il est prévu l'appariement à chaque consortium de personnes identifiées par le conseil scientifique, principalement issues du milieu académique. Ces premiers tiers-veilleurs doivent veiller à « (a) la démocratisation de l'élaboration des programmes de recherche ; (b) favoriser la controverse en sciences ; (c) promouvoir les SRP, entendue comme des pratiques d'implication de la société civile organisée et non marchande dans des processus de recherche scientifique, à toutes les étapes du projet et pour la production de savoirs au service de l'intérêt général ». La fonction de tiers-veillance est assurée sans moyens financiers, de formation ou d'échanges avec les responsables du programme en amont.

À l'issue de ce programme, l'association pour une sciences citoyenne a réalisé des travaux pour la Fondation de France, formalisant un certain nombre de critères

¹. Source. Agence nationale de la recherche, consulté en ligne en février 2025 à l'adresse <https://dataanr.opendatasoft.com/pages/science-avec-et-pour-la-societe/>, et détail consulté en février 2025 à l'adresse https://dataanr.opendatasoft.com/explore/dataset/projets-saps/analyze/?disjunctive.acronyme_aap&disjunctive.region_tutelle_gestionnaire&disjunctive.nom_agence_partenaire&refine.etat_projet=Projets+sélectionnés+pour+financement&disjunctive.etat_projet&dataChart=eyJxdWVyaWVzIjpbeYjb25maWciOnsiZGF0YXNIdC16InByb2pldHMtc2Fwcylsm9wdGlvbnMiOnsiZGlanVuY3RpdmUuYWNyb255bWVfYWfWlp0cnVlCJkaXNqdW5jdGI2ZS5yZWdpb25fdHV0ZWxsZV9nZXN0aW9ubmFpcmUiOnRydWUsImRcp2p1bmN0aXZlLm5vbV9hZ2VuY2VfcGFydGVuYWlyZSI6dHJ1ZSwicmVmaW5lLmV0YXrfcHJvamV0IjoiUHJvamV0cyBzXHUwMEU5bGVjdGlvbm5cdTAwRTlzlHBvdXlgZmluYW5jZW1lbnQiLCJkaXNqdW5jdGI2ZS5ldGF0X3Byb2pldCI6dHJ1Zx19LCjaGFydHMiOlt7ImFsaWduTW9udGgiOnRydWUsInR5cGUjOjIjb2x1bW4iLCJmdW5jIjoiQVZHliwieUF4aXMiOjJhaWRIX2FsbG91ZWVfcHJvamV0liwic2NpZW50aWZpY0Rcp3BsYXkiOnRydWUsImNvbG9yIjoiZlA1NDc5OCJ9XSwieFF4aXMiOjJhY3JvbntZV9wcm9qZXQiLCJtYXhwb2ludHMiOjUwlCJzb3J0IjoiIn1dLCJ0aW1l2NhbGUiOiliLCJkaXNwbGF5TGVnZW5kIjp0cnVlCJhbGlnbk1vbnR0IjoiP0cnVlFQ%3D%3D

pour la fonction de tiers-veilleur². Dans un rapport de séminaire produit en 2018, l'association explicite des consensus quant au positionnement de la fonction au sein des projets de SRP et des consortiums : « *Le tiers-veilleur est extérieur au collectif de recherche et n'est pas partie prenante du projet : il n'est pas chef de projet, animateur, coordinateur ou porte-parole du projet et n'utilise pas le projet comme un projet de recherche. Cependant, il fait partie de la communauté du projet : il n'est pas juge ou évaluateur. Le tiers-veilleur évolue donc dans un espace intermédiaire* »³.

À partir de 2018, la fonction est prévue dans le programme Co-construction des connaissances (CO3), fruit de la collaboration entre une agence publique de financement de la recherche et quatre fondations philanthropiques privées entre 2018 et 2024. Dans ce programme, la fonction est définie comme « *une personne hors du collectif de recherche, ayant pour mission d'accompagner la mise en œuvre du projet et plus particulièrement le caractère co-construit de chaque étape du projet* ». Dans CO3, un financement est dédié à la fonction de tiers-veilleur.

Dans les travaux des science sociales sur les SRP, nous n'avons pas trouvé d'occurrence du terme de tiers veillance. Ainsi, notre première conclusion est que **les travaux actuels sur cette fonction sont essentiellement produits par des agences de financement de la recherche et des associations de plaidoyer en faveur des SRP et des collaborations entre recherche et tiers secteur.**

Le positionnement défini dans le programme Repère porte sur des ambitions en termes de valeurs, (d'être une figure de) garant de la collaboration, sans y dédier de moyens financiers. Par contraste, en 2018 le positionnement retenu dans CO3 et celui défendu par l'association Sciences citoyennes sont ainsi très alignés. La définition est plus souple que celle adoptée par le programme Repère et y dédie des moyens financiers et temporels.

². Voir notamment les rapports des autres composantes du projet Equipact.

³. Rapport de séminaire l'Accompagnement des recherches participatives par la tiers-veillance. Co-organisation Sciences Citoyennes – Université Lyon II, février 2024.

1.2. Positionnement dans le consortium (amont)

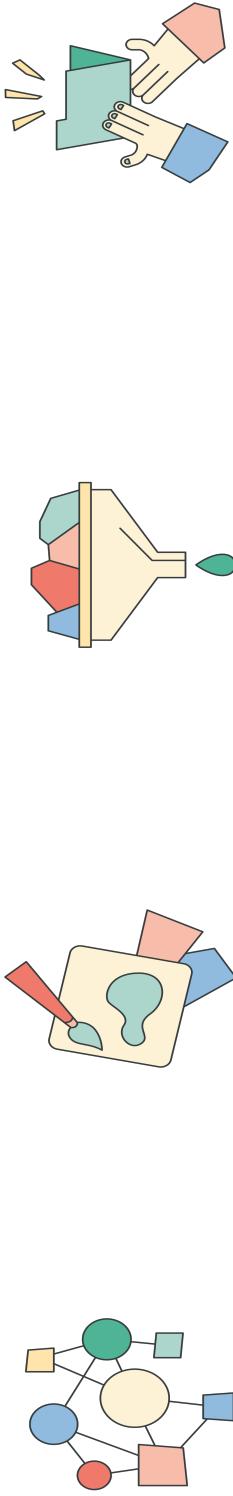
Dans le consortium Équipact, la fonction de tiers-veillance a été associée dès la rédaction de la réponse de l'appel à projet (du consortium), à l'été 2022. Un premier travail de soutien à la rédaction au dossier de candidature a consisté à faire une revue de littérature sur la tiers-veillance et d'en analyser des propositions pour le consortium Équipact. Il y a ici un premier parti pris de concevoir la tiers-veillance comme une **fonction interne** du projet et non pas comme une prestation découpée du consortium, externe de ses rythmes et de ses productions.

Au sein du consortium, il a été convenu que la tiers-veillance (était une fonction qui) participerait à la première composante de coordination aux côtés du Dôme et du Lisis et à la dernière composante communication aux côtés du Dôme, mais qu'elle ne serait chargée du pilotage d'aucune des six composantes. Il avait également été convenu de la production de livrables finaux et intermédiaires, principalement sous format académique (articles, rapport). Néanmoins, la proposition a été formulée de ne pas définir en amont la totalité des livrables et des espaces d'intervention, afin de conserver une souplesse d'adaptation aux problèmes du consortium en situation.

La tiers-veillance devient ainsi un **engagement différencié de la coordination et de la réalisation du projet à court terme, mais s'incarne également comme un outil de soutien quant à l'animation du consortium et de ses productions à moyen et long terme**. La fonction a bénéficié d'un financement en tant que tel dans le projet, permettant l'engagement de jours de travail dédiés à la production et à l'animation du lien avec les membres du consortium.

La figure ci-dessous résume l'**engagement de la tiers-veillance et son positionnement dans le projet tout au long de celui-ci** :

Positionnement de la tiers-veillance dans l'organisation du projet



Soutien aux composantes

Participations ponctuelles dans des contextes de difficultés ou sur des besoins particuliers (ex. rélecture de grille d'entretien, soutien à la composante communication, intervention dans des séminaires...).

Activités propres

Menées en autonomie, selon un programme élaboré à partir des difficultés du consortium. Après accord des partenaires lors des séminaires intermédiaires.

Séminaires intermédiaires

Cinq séminaires organisés dans les lieux de travail des organisations membres du consortium. Présentation et mise en discussion des livrables.

Gestion et coordination

Comité de pilotage mensuel. Avec le Dôme et le Lisis, coordinateurs. Et en alternance, Réolis, le réseau des Crefads, la MSH sud.

1.3. Positionnement dans le consortium (au cours du projet) : traiter des problèmes rencontrés en situation nécessite de pouvoir les entendre.

Il s'est agi d'entendre les problèmes rencontrés en situation, ce qui a permis de les identifier, voire de les traiter. Voici les imprévus sur lesquels la tiers-veillance a été mobilisée au cours du projet:

- Soutien à la préparation de livrables, particulièrement des questionnaires et d'analyses de données qualitatives, coordination du numéro spécial de la Revue RESOLIS en 2025,
- Discussions techniques d'analyses collectives,
- Participation à des communications et journées d'étude scientifiques collectives (4S Conference à Amsterdam en juillet 2024, article soumis à la nouvelle revue de psychosociologie en août 2024, abstracts soumis à la conférence CitSci à Lausanne à l'automne 2024, rencontre des tiers-veilleurs de l'ANR Saps en février 2024 à Lyon, communication aux journées d'étude des Doctoriales en septembre 2025 ...),
- Tensions relationnelles au sein du consortium à différentes phases du projet (les identifier, les comprendre, proposer des fonctionnements permettant de les lever...),
- Difficultés administratives ou organisationnelles des membres du consortium (notamment dans leurs difficultés à obtenir les règlements de l'ANR, les absences sur poste de professionnels non remplacés, les arrivées de professionnels au cours du projet et les besoins de transmission et d'acculturation...).

Le travail de tiers-veillance doit pouvoir se réaliser au moment où les problèmes se présentent et pas uniquement dans les instances de suivi du projet ou dans les phases pour lesquelles cela était prévu. Dans ce cadre de ce projet, le travail de tiers-veillance s'est également réalisé dans des espaces ad hoc (groupes de travail) et dans des interactions directes avec les personnes concernées. Parmi les imprévus, il est important de relever que les difficultés administratives peuvent subsister après la signature du consortium en première phase.

Plusieurs de ces responsabilités pourraient relever d'une coordination de projet. Néanmoins, le temps constraint dédié à la coordination scientifique des projets scientifiques ne permet pas d'y dédier le temps nécessaire. Par ailleurs, avoir une position tierce de la coordination scientifique et administrative permet l'expression d'une parole non contrainte ou peu inquiète des enjeux scientifiques ou administratifs en cas d'éventuels désaccords.

Enfin, la temporalité liée à la position de tiers-veillance, (en se focalisant sur les difficultés au sein du consortium) s'avère différent du prisme calendaire des livrables du projet, des méthodes et de la qualité des données produites. Son **prisme est celui de la qualité relationnelle et partenariale au service du projet**. Une grande partie de ce **travail d'écoute** nécessite des échanges nombreux, souvent informels, avec les membres du projet. Cela nécessite également que les partenaires identifient cette fonction et puisse l'interpeller lorsqu'ils en ont l'opportunité. **La fonction de tiers-veillance dans Équipact, a été tout autant relationnelle que technique.**

Au lancement du projet, des entretiens semi-directifs exploratoires (de lancement) ont été réalisés avec chaque organisation membre du consortium. Ils ont recensé l'histoire et l'expérience des organisations sur les questions traitées par le projet (SRP, intermédiation, formation, capitalisation...). Ces entretiens ont également interrogé les vigilances et les freins à la collaboration rencontrés par les organisations et les acteurs avant d'entrer dans le projet (pour s'en prémunir). **Ces entretiens permettent à la tiers-veilleuse de constituer un matériel de recherche, de coordination et d'évaluation initial au projet, à son commencement.**

Les comptes-rendus rédigés ont été accessibles à tous les partenaires et centralisent la bibliographie, les ressources documentaires produites par chaque organisation.

1.4. Commencer par la diversité des intérêts pour aboutir à la diversité des difficultés : les écouter, les faire s'exprimer, travailler à leur résolution

Des travaux sur la recherche-action et sur les SRP se sont attachés à décrire la (relative) diversité des organisations qui composent ces consortiums. Malgré une volonté exprimée parfois sous les termes « d'ouverture à la société » ou de « démocratie scientifique et technique », les travaux en sciences sociales qui se sont intéressés à « quel type de société la recherche est-elle ouverte » ont plutôt été amenés à révéler les difficultés, les limites et les freins à cette ouverture (Barthe 2006; Blanck 2019; Chilvers et Kearnes 2016; Irwin et Wynne 2003). D'autres travaux, qui se sont penchés sur les difficultés de ces collaborations ont souligné la diversité des intérêts des partenaires qui y sont associés (Chevalier et Buckles 2019; Göbel, Ottolini, et Schulze 2021; Ottolini 2020).

Dans le projet Équipact, plusieurs partenaires faisant face à des difficultés importantes de pérennisation de projets (deux partenaires), de ressources (quatre partenaires), voire de structures (deux partenaires), il a été explicité et convenu que ce projet ne devait pas être concurrent de ces difficultés internes à chaque structure, mais qu'elles puissent être exprimées au sein du consortium. **Malgré cela, peu de difficultés ont été exprimées par les membres du consortium en plénière ou en comité de pilotage.** Ces difficultés ont été exprimées lors de discussions interpersonnelles ou lors des entretiens de lancement et de clôture du projet pour chaque structure.

Ce décalage indique qu'il ne suffit pas de signaler que les difficultés auxquelles sont confrontées chaque structure peuvent être exprimées au comité de pilotage pour qu'elles le soient, particulièrement lorsqu'elles peuvent entrer en compétition avec la réalisation du projet commun. **Il faut y dédier une attention propre et un espace particulier.** La tiers-veillance a eu cette fonction : identifier, recenser et communiquer les difficultés rencontrées par les partenaires au sein du consortium. Par ailleurs, les difficultés au cours du projet et le menaçant ne peuvent pas toutes être réglées au cours ou au sein de celui-ci.

En effet, des travaux contemporains soulignent la précarisation du travail scientifique en France et à l'international (Rahal et al. 2023). Cette précarisation est due à l'évolution des modes de financement de la recherche scientifique publique (Gläymann 2025), à la diminution des financements publics scientifiques, au manque de reconnaissance du travail scientifique dans l'action publique (par exemple sur les grands défis : climat, biodiversité, montée des inégalités). Le tiers secteur est lui-même confronté à une précarisation de ses conditions de travail (Cottin-Marx 2019; Cottin-Marx et al. 2018; Prouteau et Tchernonog 2018; Tchernonog 2012). Parallèlement, la SRP et son mouvement d'institutionnalisation vient offrir des possibilités de financement et de reconnaissance à des pratiques de collaboration qui ne l'étaient pas en amont. Néanmoins, ce mouvement d'institutionnalisation n'est pas continu (arrêt de différents appels à projets de financement des SRP depuis 2020) et est largement insuffisant pour sécuriser des conditions de travail par ailleurs précarisées.

Plus que d'intérêts divers, l'expérience des organisations au sein du consortium a été celle de difficultés et de problèmes au cours du projet. Questionner la notion d'intérêts divergents au sein d'un consortium de SRP est également possible par les produits de la recherche. En l'occurrence, des connaissances et des méthodologies support aux SRP (capitalisation, évaluation, formation...) qui ne sont pas directement valorisables pour aucune organisation. Aucun livrable d'Équipact ne garantit la pérennité d'une structure sur le plan économique ou réputationnel.

Lors des entretiens finaux⁴, la majorité des partenaires a identifié parmi les gains pour leur structure à l'issue du projet, la création d'un réseau partenarial qui s'étend à l'issue du projet, ainsi que la prise de conscience de la légitimité et de la pertinence du travail des structures en matière de co-production des connaissances (voir partie 2.5 et 2.6). **Les principaux intérêts directs du projet seraient donc sociaux et culturels.**

⁴. Voir tableau récapitulatif de ces entretiens et grille en partie 2.4.

1.5. Conclusion sur les méthodes d'intervention et hypothèses de travail

L'analyse de la fonction de tiers-veillance dans différents programmes de financement de SRP a permis d'identifier que cette fonction est le résultat d'un processus institutionnel long d'une quinzaine d'années en France. Malgré cette antériorité, les contours de la fonction restent peu définis, et les moyens consacrés ne semblent pas alignés sur les ambitions portées par la fonction.

En prenant le parti de dédier des moyens plus importants à cette fonction, notamment en l'intégrant au comité de pilotage du projet et en soulignant l'importance de se préoccuper du maintien des conditions de la collaboration tout au long du projet, le consortium Équipact a co-construit un positionnement original dans le paysage actuel.

Les **hypothèses d'intervention ici synthétisées** ont été formalisées soit en amont du projet, au moment de la rédaction de la réponse à l'appel à candidatures, soit au cours du projet. Elles ont guidé les contributions de la tiers-veillance depuis la rédaction de la réponse à l'appel à candidatures jusqu'à la phase aval du projet et sa valorisation, entre 2024 et 2025. La seconde partie nous amène aux données d'enquête produites par la tiers-veillance.

La tiers-veillance doit être embarquée dans le travail des membres du consortium et participer à la production de la méthode, des livrables et des connaissances.

La tiers-veillance n'est pas une contributrice scientifique comme les autres : elle maintient un calendrier propre avec la responsabilité d'identifier et de proposer des facilitations portant sur la capacité de contribution et le confort des membres du consortium dans le projet. Le confort étant entendu comme une nécessité à la capacité de contribution de chacun et chacune.

Les valeurs et principes de travail du consortium relèvent de processus continus qui doivent être interrogés et non considérés comme acquis (ouverture, transparence, partage des processus décisionnels, inclusion, horizontalité, etc.).

La tiers-veillance a une responsabilité propre au sein de la coordination scientifique : permettre et animer l'expression des difficultés et conflits au sein du projet, et lorsque cela est possible, animer leur résolution, y compris partielle.

2. Données d'enquête produites par la tiers-veillance

Comment une fonction partie prenante de la coordination peut-elle faciliter la collaboration entre les partenaires du projet, en adoptant elle-même une position de co-construction ? Comment identifier les problèmes de partenaires en situation de collaboration ? Particulièrement ceux qui ne seraient éprouvés que par quelques-uns, et ceux qui resteraient discrets et non exprimés lors des temps de co-production ? Comment contribuer à la résolution des problèmes du consortium ? Pour répondre à ces ambitions, nous nous sommes appuyées sur des outils d'enquête qualitative en sciences sociales.

Deux vagues d'entretiens semi-directifs avec chaque organisation membre du consortium, au lancement et à l'issue du projet ont été menées, ainsi que le traitement d'une enquête par questionnaire produite. Dans cette seconde partie, nous présentons les questions qui ont conduit à la production de ces données et l'analyse que l'on peut en tirer.

2.1. Entretiens de lancement – Cadre et méthode

Les entretiens de lancement du projet Équipact ont visé à faire le point sur l'histoire et l'expérience de chaque organisation membre du projet Équipact sur les questions traitées par le projet (SRP, intermédiation, formation, capitalisation...). Ces entretiens ont également interrogé les vigilances et les freins à la collaboration rencontrés par les organisations et les acteurs avant d'entrer dans le projet (pour s'en prémunir). **Ces entretiens ont permis à la tiers-veilleuse de constituer un matériel de recherche, de coordination et d'évaluation initial au projet, à son commencement.**

La retranscription de chaque entretien a été transmise à chaque personne interviewée à son issue afin de vérifier l'accord quant au contenu de l'entretien et à son partage au sein du consortium. Les comptes-rendus rédigés ont été rendus accessibles à tous les partenaires et centralisent la bibliographie, les ressources documentaires produites par chaque organisation.

Les entretiens ont été conduits entre mars et mai 2023 pour onze partenaires. Un entretien a été réalisé en octobre 2023, soit quelques mois après le lancement du projet, pour un partenaire qui a rencontré des difficultés de disponibilité dans les premiers mois de celui-ci. Enfin, un partenaire initialement impliqué dans le projet n'a pas répondu à cet entretien. Ce partenaire, impliqué uniquement dans la composante communication a ensuite manifesté son souhait de quitter le consortium du projet, revenant sur son engagement initial. Ainsi, douze entretiens ont été conduits.

Tableau récapitulatif des entretiens de lancement du projet

Nombre d'entretiens	Nombre d'organisations interviewées	Période de conduite	Durée
13	10	Mars à octobre 2023	1h environ

La plupart des entretiens a été réalisé en distanciel, et quelques-uns ont été conduits en présentiel. Ils ont duré environ une heure et la retranscription a été littérale, soit l'ensemble des propos échangés. La grille d'entretien semi-directive a été présentée en amont au comité de pilotage du projet et discutée par celui-ci. Aucune demande de modification de fond ou de suppression de questions n'a été demandée à la tiers-veilleuse par le comité de pilotage ou par les personnes

interviewées, partenaires du projet. Deux modifications de forme et de précision des propos et d'ajout de deux illustrations ont été proposées par les personnes interviewées après l'envoi des retranscriptions.

2.2. Analyse des entretiens de lancement

Les entretiens de lancement ont permis d'identifier des expériences positives et outils techniques ou méthodologiques pour la conduite du projet, mais aussi des freins et des expériences négatives. Les résultats sont classés ici dans ces deux catégories.

Sur les expériences positives et les compétences des membres du consortium pour la SRP et les collaborations entre recherche et tiers secteur :

Le premier apprentissage de ces entretiens est que les structures interrogées ont entre dix et quinze ans d'antériorité en matière de SRP ou d'intermédiation, génériquement de collaboration entre science et société, au moment du lancement du projet. Ce sont des structures plutôt expérimentées, avec une pluralité d'expériences de coordination ou de contribution à de tels projets. Cette antériorité se caractérise également par des expériences mixtes à la fois positives et négatives par les structures. Autrement dit, tous les projets n'ont pas été couronnés de succès pour les membres du consortium.

Dans cette antériorité, deux structures présentent un écart important à cette moyenne. Il s'agit du Lisis et des Crefad. Le Lisis est concerné par une antériorité moindre, du fait de la création récente du laboratoire (2015), soit huit années d'expérience au début du projet. Néanmoins, la RP est pour ainsi dire dans les gènes du laboratoire puisqu'il est rattaché à un département scientifique à l'origine de la recherche-action à l'INRAE dans les années 1970. Pour les Crefad, il s'agit d'une plus longue antériorité, soixante-dix années d'expériences en matière de collaboration entre sciences et société au début d'Équipact. Crées en 1946, au sein du mouvement associatif Peuple et Culture, le manifeste de création rédigé par le sociologue Joffre Dumazedier théorise les enjeux d'engagement scientifique en faveur des problèmes sociaux contemporains et d'accès à l'information et à la pratique scientifique pour le plus grand nombre⁵.

⁵. Manifeste Peuple et culture , 1945.

Dans ces entretiens de lancement, les motivations à rejoindre le projet se concentrent sur « des questionnements sur les pratiques (et la culture) professionnelles ». Les personnes interviewées issues du tiers secteur expriment une aspiration à ce qu'Équipact leur permette d'aller plus loin dans leurs objectifs sociaux. En miroir, les professionnels scientifiques n'ont pas exprimé explicitement de volonté de questionner leurs pratiques scientifiques, plutôt de « produire autrement des connaissances ».

Les discours exprimés dans ces entretiens sont emprunts d'un vocabulaire lié à l'innovation, à la rupture, mais aussi à la formalisation alors que les intermédiaires entre recherche et société ne sont pas émergentes dans les structures. Cela doit être mis au regard des difficultés de transmission de l'expérience, des connaissances et des méthodologies liées aux pratiques de collaboration entre science et tiers secteur exprimées par les membres du consortium. La rupture, n'est pas uniquement à situer du côté de l'invention d'une méthodologie ultime, mais plutôt dans la volonté d'améliorer un process déjà éprouvé à certains égards.

Les difficultés de transmission exprimées doivent être analysées au regard de l'important renouvellement interne auquel chaque structure membre du consortium est confrontée. Comme nous l'avons vu dans la première partie, cela concerne aussi bien le secteur scientifique que le tiers secteur.

Une préoccupation souvent mise en avant par les partenaires du tiers secteur porte sur la légitimité des associations et acteurs sociaux à questionner, à contribuer, à se réclamer de la SRP (question essentiellement portée par les organisations TSR). À l'inverse, aucun acteur académique n'a porté le moindre questionnement quant à la pertinence des partenaires du tiers secteur au sein du consortium. Ce manque d'autolégitimation, au démarrage du projet a été à nouveau être interrogé à son issue (voir section consacrée aux entretiens finaux). Par ailleurs, ce manque de légitimation a déjà été observé dans l'évaluation de deux programmes liés aux SRP (Barré 2023; Lhoste et Sardin 2022; Ottolini 2020) et doit être analysé avec le manque de reconnaissance institutionnelle dont ces organisations font l'objet dans les politiques scientifiques.

Sur les obstacles, les freins et les expériences négatives à l'entrée dans ce projet

Les premières préoccupations exprimées portent sur la non-concrétisation des ambitions présentées au démarrage du projet. Une personne interviewée dit explicitement qu'elle craint de "ne pas aller au bout de la recherche". Une autre se sert de précédentes expériences pour souligner le risque que des "données soient non exploitées. *Par exemple du fait de protocoles difficilement applicables sur le terrain*". Une troisième personne interviewée souligne "on le fait, mais sans être outillés".

L'interaction et la communication doivent être continues pour maintenir la mobilisation des acteurs et les cadres d'intervention (notamment les frontières). Lorsqu'il y a eu un flou dans le cadre, au cours des expériences des membres du consortium, la tendance a été à l'autocensure. Aussi, est-il d'autant plus crucial de dédier des moyens à ces espaces de formalisation.

Le manque de définitions partagées de la SRP est un autre frein identifié dans les entretiens de lancement. **Il ne s'agit pas d'un manque de culture commune, mais plutôt d'un manque de stabilisation des périmètres et des vocabulaires qui recoupent une diversité de pratiques et d'enjeux institutionnels.** Plus largement, les membres du consortium identifient l'enjeu de partager des référentiels théoriques, méthodologiques, et d'évaluer avec et par d'autres (faisant ici écho à l'enjeu de légitimité identifié par les partenaires du tiers secteur). La préoccupation autour d'un manque de définitions partagées pourrait être traduite comme une volonté à se former, à comparer et à créer des alliances pérennes.

Une autre préoccupation exprimée est le besoin de donner corps au sein de des organisations aux SRP, de ne pas situer Equipact qu'aux mains de ses représentants au sein du consortium (plutôt des cadres dirigeants), mais de parvenir à mettre en écho d'autres membres de l'organisation avec les composantes formation et communication. Cette préoccupation a été partiellement levée en prévoyant l'implication à différentes étapes du projet de plusieurs membres de chaque organisation partenaire. Des médiateurs scientifiques, des chargés de formation ont pris part aux travaux du consortium, ainsi que deux chargées de projets scientifiques. À l'inverse, deux partenaires scientifiques et deux partenaires du tiers secteur ne sont pas parvenus à impliquer dans la réalisation de leur projet plusieurs membres de leurs

équipes, du fait de charge de travail trop importante et/ou de budgets dédiés insuffisants.

Enfin, au moment du lancement du projet, plusieurs partenaires sont dans des phases d'institutionnalisation (ex. RZA, MSH Sud) et ont donc un fort enjeu à ce qu'Équipact incarne la vision qu'ils portent : celle de la promotion des collaborations entre recherche et tiers secteur. Cela aurait pu engendrer une pression importante pour la réussite du projet et de ses livrables.

2.3. Fiches RESOLIS et communication

Tout au long d'Équipact, nous avons produit ou contribué, en tant que tiers-vieilleuse, à la production de livrables de communication académique ou non. Les supports de communication dont la tiers-véillance a été la principale autrice sont ici attachés en annexe. Tous ces documents sont publiés en open access sur *le site de l'observatoire RESOLIS et donneront lieu en fin d'année 2025 à un observatoire dédié Équipact, regroupant toutes les initiatives rédigées par les membres du consortium.*

D'autres livrables, intermédiaires ont été produits à destination du consortium et présentés et discutés, au sein de chaque composante, du comité de pilotage mensuel, et lors des réunions présentes annuelles. Ces documents intermédiaires ne sont pas attachés ici en tant que tels. Ils ont néanmoins servi de base à la rédaction de ce rapport.

2.4. Enquête d'usage sur l'observatoire RESOLIS et la capitalisation des projets SRP

La capitalisation des expériences et données issues des collaborations entre recherche et tiers secteur est une préoccupation au lancement d'Équipact. La capitalisation est une préoccupation partagée par les structures membres du consortium, qui a fait l'expérience de difficultés de transmission ou d'oublis internes pour plusieurs projets de ces structures (concernant à la fois les partenaires scientifiques et tiers secteur). Mais cette préoccupation sur l'expérience du manque de visibilité de ces projets est également partagée collectivement. Pour ces différentes raisons, la capitalisation dans un contexte de SRP a fait l'objet d'une composante propre d'Équipact. Cette composante a été coordonnée par un partenaire associatif, RESOLIS, qui anime depuis une quinzaine d'années un observatoire des innovations sociales. et qui recense à ce jour plus de 1800 initiatives dans les domaines de l'Alimentation Responsable et Durable, la Solidarité, la Santé et la Transition écologique.

La plateforme RESOLIS a été utilisée comme une méthode d'aide à la capitalisation au sein du projet. Ainsi, **une quarantaine de projets de SRP y ont été recensés via des fiches, rassemblés au sein d'un mini observatoire thématique et donnant lieu à l'issue du projet à la parution d'un numéro spécial de la revue Observatoire de RESOLIS dédié au projet (en cours de rédaction au moment de ce rapport, publication prévue en juin 2026).**

Prenant acte des insatisfactions des membres du consortium en matière de capitalisation, l'usage de l'observatoire RESOLIS a été saisi comme une opportunité pour questionner ses répondants quant à leur expérience d'usage afin d'améliorer celle-ci. Un questionnaire d'évaluation d'usage a été construit par l'équipe RESOLIS, discuté et enrichi au sein du consortium et la tiers-véillance en a dépouillé les réponses, afin d'assurer une certaine neutralité lors de cette analyse. L'enquête d'usage a été conduite entre décembre et janvier 2025 après la phase d'usage de l'observatoire des partenaires du projet (29 fiches rédigées, dont 26 en ligne, par 10 des 12 partenaires du projet). Sept questionnaires ont été reçus complets.

Tableur récapitulatif des questionnaires de l'enquête d'usage de l'observatoire RESOLIS

Nombre de questionnaires traités	Nombre d'organisations répondantes	Période de conduite
7	7	Décembre 2024 à janvier 2025

Voici les conclusions de l'analyse de ce questionnaire.

- ✓ 1. Les répondants au questionnaire évoquent des intérêts et des limites à la **méthode de l'observatoire différents de ceux exprimés en session plénière** au cours du projet,
- ✓ 2. L'intérêt principal évoqué par les répondants pour l'observatoire est la **communication** (visibilité et rayonnement de ses propres initiatives, visibilité de celles des autres),
- ✓ 3. Un intérêt non explicité par les répondants mais que l'on apprend à la lecture de leurs réponses est la **mise en réseau pour la création de partenariats de co-recherches**,
- ✓ 4. La limite principale de l'observatoire évoquée par les répondants est la **multiplicité des plateformes de capitalisation existantes**,
- ✓ 5. Plusieurs répondants utilisent d'autres plateformes de capitalisation, il n'y a pas d'usage exclusif de l'une ou de l'autre. Mais plusieurs n'avaient utilisé aucune plateforme avant le projet.

La méthode de capitalisation de RESOLIS s'inscrit dans un paysage riche de la capitalisation de l'innovation sociale. Son usage a plutôt été apprécié par les membres du consortium. Le questionnaire d'usage a permis d'identifier un certain nombre de propositions d'amélioration, difficiles à mettre en œuvre au cours du projet (manque de moyens financiers, manque de temps, etc.) et surtout non anticipés dans le cadre d'Équipact. La capitalisation y est davantage perçue comme un outil de gestion de projet en cours de projets, que comme un outil à l'issue des projets même si plusieurs membres du consortium ont signalé que les modalités de rédaction selon le cadre défini par la méthodologie RESOLIS constituait un véritable exercice réflexif, profitable. Les observatoires (incluant celui-ci) ne sont décrits que dans un ensemble de pratiques internes des organisations et des cultures professionnelles par les répondants.

2.5. Entretiens de clôture de projet – Cadre et méthode

Les entretiens de clôture du projet Équipact ont visé à faire le point sur l'expérience et les contributions de chaque partenaire aux travaux tout au long du consortium. Ces entretiens interrogent les expériences personnelles et professionnelles des partenaires tout au long du projet. Ces retours d'expérience sont interrogés dans un traitement symétrique avec ce qui a été exprimé par les partenaires ou le consortium au début du projet. Enfin, ces entretiens documentent les volontés et les apprentissages formels ou informels des acteurs pour prolonger les ambitions ou les résultats de la SRP Équipact.

Ces entretiens permettent à la tiers-veilleuse de constituer un matériel de recherche, de coordination et d'évaluation au projet, à son issue. Les comptes-rendus rédigés visaient initialement à être accessibles à tous les partenaires et les ressources documentaires produites par chaque organisation.

La retranscription de chaque entretien a été transmise à chaque personne interviewée à son issue afin de vérifier l'accord quant au contenu de l'entretien et à son partage au sein du consortium. Les entretiens ont été conduits entre février et avril 2025. À la différence des entretiens de lancement, ici chaque partenaire a participé à un seul entretien, parfois avec plusieurs personnes interviewées.

À l'issue de la conduite des entretiens, plusieurs partenaires ont demandé que les verbatims des entretiens ne soient pas partagés au sein du consortium, contrairement aux entretiens de lancement où toutes les verbatims ont été validées. Cette demande a été relayée par la tiers-veilleuse au sein du consortium, tout en proposant de conserver les verbatims de chaque entretien pour des besoins d'archivage. Cette modalité a été retenue par le comité de pilotage.

Tableur récapitulatif des entretiens de clôture du projet

Nombre d'entretiens	Nombre d'organisations interviewées	Période de conduite	Durée
10	10	Février à avril 2025	45 minutes environ

2.6. Analyse des entretiens de clôture du projet

Les entretiens de clôture ont permis d'identifier des expériences positives et négatives lors de la conduite du projet, mais aussi de distinguer le bilan de chaque organisation. Ces entretiens ont également permis la formalisation des perspectives à donner au projet pour chaque partenaire. Les entretiens n'ont pas seulement porté sur ce qui s'est passé à l'intérieur du projet, mais aussi sur ce qui s'est produit, pendant le projet, dans les structures partenaires. L'idée est que les résultats d'un projet ne naissent pas uniquement en son sein, mais peuvent aussi émerger autour de lui, dans des espaces extérieurs que les partenaires s'approprient et dans lesquels ils agissent eux-mêmes. Les entretiens de clôture n'identifient pas exhaustivement les résultats du projet pour ses partenaires.

Les résultats sont classés ici dans ces trois catégories.

Expériences et résultats positifs pour les différents partenaires

Produire des livrables et un agenda à la main des partenaires, de leurs besoins et de leurs ressources. Certains exprimant « *Équipact, c'est du concret à côté du politico-stratégique que l'on peut réaliser dans des plateformes telles qu'Alliss⁶.* » La plupart des partenaires souligne que le projet leur permet de créer ou stabiliser des partenariats au sein ou en dehors du consortium, évoquant un « gain social » du projet.

L'horizontalité dans les relations de travail, entretenue par une coordination assurée en commun par un partenaire ESR et un partenaire TSR, le Lisis et le Dôme et des pilotages de composantes mixtes a également permis une plus large reconnaissance des partenaires TSR. En s'appuyant sur son expérience dans d'autres projets de SRP, l'un d'entre eux illustre « *Il y a une sorte d'ubérisation de la participation des associations qui conduit à ce que l'on soit comme une caution sociale à ce que doivent faire ces labos, ils prennent notre logo, nous donnent quelques milliers d'euros et mènent leur projet de recherche. Ce n'a pas été le cas dans Équipact*

⁷. Illustrant également cela, une de ses collègues détaille l'importance de cette horizontalité : « *On n'a pas ressenti des collègues scientifiques positivistes, c'était un bon changement de perspective. Il faut des chercheurs déjà sensibilisés à un type de SRP pour participer à Équipact, ce n'est pas tous nos partenaires scientifiques qui pourront faire ça*⁸.

⁶. Entretien Mars 2025, partenaire du consortium Équipact.

⁷. Entretien février 2025, deux partenaires du consortium.

⁸. Entretien février 2025, deux partenaires du consortium.

L'intérêt social du projet porte également sur la comparaison avec d'autres initiatives et fonctionnements, comme processus d'amélioration des pratiques professionnelles.

Un gain important souligné par la plupart des partenaires issus du tiers secteur porte sur la légitimité scientifique.

La plupart des partenaires, quelle que soit leur secteur d'origine évoque un changement du vocabulaire qu'ils utilisent pour désigner leurs pratiques et collaborations. « Recherche transformative, co-recherche, SRP » sont largement utilisées par des partenaires qui ne désignaient pas ainsi leurs activités avant le début du projet. Ils soulignent la capacité à faire adopter ce vocabulaire en interne et externe à leurs organisations. La question du vocabulaire est néanmoins abordée comme un processus, qui doit continuer à être interrogé. Cela s'illustre notamment par les questionnements quant aux périmètres de la notion de tiers secteur.

Expériences et résultats négatifs pour les différents partenaires

Les difficultés de collaborations et de reconnaissances de celles-ci sont évoquées comme persistantes au-delà d'Équipact. Un partenaire détaille, sur la question de la formation professionnelle : « *Les universités sont prises dans les mêmes logiques liées aux réformes de la formation continue que nous, et ils ont du mal à nous percevoir comme des alliés, peut-être parce qu'ils se perçoivent comme suffisamment solides pour ne pas être menacés* »⁹.

Des conflits et tensions interpersonnelles ont également pesé sur le travail.

L'horizontalité dans la gouvernance du projet n'est pas retrouvée, pour les partenaires, dans la répartition budgétaire. Les contributions d'une majorité d'acteurs n'ont pas été financées à la hauteur de l'investissement des structures. « *Si on veut rééquilibrer la place des acteurs, il faut une meilleure répartition des budgets*¹⁰ ».

Des difficultés sont pointées pour ceux qui n'ont pas été membres du comité de pilotage du projet (rencontres mensuelles pour les pilotes de composante) de suivre la production entre les rencontres plénaires annuelles, voire pour certains, un regret de ne pas avoir « suffisamment » participé à la production au cours du projet.

La durée de financement, initialement de 24 mois, prolongée à 30 mois, est pointée par tous.les comme une contrainte. Un projet de cinq ans est perçu comme plus adapté aux ambitions et au fonctionnement participatif d'un tel consortium.

⁹. Entretien Mars 2025, partenaire consortium Équipact.

¹⁰. Entretien Avril 2025, partenaire consortium Équipact.

Le *turn over* et les conditions d'emploi dans les structures pèsent sur le projet.

Les formats des livrables finaux ont rencontré des difficultés pour se diversifier, donnant l'image que le projet a plus été un projet de recherche qu'un projet de recherche-action. Certains membres nuancent cette difficulté « *Des outils concrets qui vont nous servir à nous en tant qu'association, ça m'a paru très important. C'est le genre de projet qui va nécessiter beaucoup de temps pour voir des résultats apparaître. Ce n'est pas au cours d'Équipact que l'on peut en mesurer les résultats directement, selon moi* »¹¹.

Un frein d'engagement sur la production collaborative est le stade de production. Les partenaires évoquent être prêts à s'engager lorsque les contributions sont en amont et non sur des formats finalisés.

Le contexte politique et de financement de la recherche est perçu en France comme un frein important au déploiement et à la pérennisation de tels projets et aux apprentissages réalisés.

Perspectives de suite au programme/ Perspectives à la suite du programme ?

La candidature à d'autres appels à projets de SRP est une perspective partagée par l'ensemble des partenaires, dans des rétributions financières qui soient à la hauteur de l'investissement des partenaires du tiers secteur, c'est-à-dire sans recourir à l'investissement ou au bénévolat de ces structures. Un membre du consortium détaillait « *Pour la suite, je serai conscient que les chercheurs, ils ont déjà un salaire, ils n'ont pas la même situation que nous. Si on veut vraiment que les associations s'engagent, il faut nous payer et considérer nos temps de travail à hauteur* »¹². Certains projets suivant Équipact sont déjà lauréats d'appels à projets de recherche¹³.

L'une des clés de poursuite est la question de l'application territoriale. Les partenaires soulignent que le passage à l'échelle locale ne peut être uniforme, mais doit s'appuyer et renforcer des écosystèmes territoriaux selon les sujets.

La valorisation à l'issue du projet de ses résultats est également une perspective partagée, notamment sur un format académique, d'appui aux politiques publiques ou de référentiel technique de publications.

Les collaborations entre les partenaires au sein du consortium et au-delà (au sein des structures membres du consortium, mais avec des services ou professionnels

¹¹. Entretien février 2025, partenaire consortium Équipact.

¹². Entretien février 2025, partenaire consortium Équipact.

¹³. Nous pensons au FDVA étude et recherche IntermédieR, coordonné par Traces et Le Dôme, initié en avril 2025.

non participants) devraient se poursuivre, sur des agendas différents de celui du projet.

Équipact a également permis à plusieurs partenaires de prendre des rôles de *leader* dans des projets locaux ou sectoriels pour les partenaires du consortium. C'est le cas pour trois formations et deux projets de recherche pluriannuels.

Enfin, une des perspectives fortes est le renouvellement, pour deux partenaires du plaidoyer auprès de leurs collectivités locales. L'un d'entre eux précise que le projet est « *d'imposer le sujet SRP auprès de la région* »¹⁴.

¹⁴. Entretien Avril 2025 membre du consortium Équipact.

Conclusion partie 2 : Partir des problèmes pour garantir la soutenabilité de la collaboration

Les données produites par la tiers-veillance ont permis de lever des difficultés, voire des tensions au sein du consortium. Elles ont été choisies en tant que telles, mais également discutées au sein du consortium en précisant cette ambition.

La mobilisation d'outils d'enquête qualitative en sciences sociales a permis d'identifier que les partenaires avaient des expériences plus longues que celles précédemment identifiées en matière de SRP. La difficile légitimation des partenaires du tiers secteur apparaît au lancement du projet, mais sa moindre expression à son issue laisse entrevoir un important résultat d'Équipact : la capacitation des partenaires du tiers secteur en matière de SRP porte d'abord sur l'image que ces partenaires ont d'eux-mêmes et de leurs contributions à la production de connaissance. Les expériences précédentes des partenaires ont également permis d'analyser que les freins à la co-production portent aussi sur des expériences non concluantes, par exemple lorsque les connaissances ou les protocoles expérimentaux produits ne sont pas suffisamment applicables en situation.

Toutes les difficultés n'ont pas pu être levées au cours du projet, soit du fait de difficultés entre les partenaires du consortium, soit du fait de difficultés externes au consortium. Celles-ci seront décrites dans la troisième partie.

3. Difficultés au cours du projet et contributions non abouties de la tiers-veillance

Au cours du projet, les contributions de la tiers-veillance ont tenté de participer à la levée des difficultés du consortium. Ne s'agissant pas d'une démarche auto-portée, les difficultés identifiées doivent l'être également par le consortium. Surtout, les propositions de résolution devaient être co-élaborées et partagées par les partenaires. Pour une partie de ces difficultés, elles n'ont pas pu être levées au sein du projet.

Cette troisième partie évoque des difficultés rencontrées au cours du projet, qui n'ont pas pu être résolues au cours de celui-ci, que nous analysons soit comme des contributions non abouties de la tiers-veillance, soit comme des limites systémiques actuelles aux projets de SRP. Parmi ces difficultés, nous identifions : l'impossible partage d'une bibliographie et de ressources théoriques communes, l'ambition initiale d'évaluation d'impact, le format des livrables finaux, et les règles administratives et financières de l'appel à projet de recherche et les limites qu'elles imposent à la justice épistémique.

3.1. La bibliographie jamais partagée

À plusieurs reprises, notamment à l'issue de la journée de lancement du projet ANR Équipact de mai 2023, au cours de réunions virtuelles de rencontres préalables et lors d'entretiens sur les freins et les leviers à l'entrée de chaque partenaire dans le projet au printemps 2023, l'intérêt de partager des éléments de bibliographie s'est dégagé comme un consensus entre les partenaires du consortium.

Cette bibliographie commune a été définie par les partenaires comme le **premier pas vers le partage de définitions et d'outils théoriques supports à l'action des composantes formation, coordination, capitalisation et communication.**

La proposition en a été que chaque membre du consortium réalise un extrait analogue dans sa propre bibliothèque. Un premier extrait sélectif de bibliographie sur les thématiques Citizen science et SRP a été réalisé.

Les pratiques et modalités du partage de connaissances autour des questions, des outils (y-compris théoriques) et des méthodes de la RP, des co-recherches, des recherches actions participatives dans les organisations membres du consortium diffèrent. Qu'en est-il à l'échelle des projets qu'elles mènent ?

Les organisations scientifiques (MSH, Lisis, Réseau des zones ateliers, Fab'lim et HC-Ecrac) utilisent toutes une base de traitement de bibliographie (type Zotero). Néanmoins, elles n'ont pas toutes une bibliographie partagée sur le sujet (hormis le Lisis qui fait référence aux écoles-chercheurs organisées par l'Ifris et au Master HT2S de l'EHESS, dans lequel des membres du laboratoire intervenaient). À l'inverse, les organisations du tiers secteur ont des pratiques plus hétérogènes. Elles utilisent moins systématiquement des bases documentaires partagées, mais plusieurs d'entre elles le font (particulièrement à des fonctions de formation, ex. Crefad, Traces, TelaBotanica à des fonctions de communication Muséum, Le Dôme, Les Petits Débrouillards). Aucune ne semble utiliser de logiciel de traitement de la bibliographie.

Organisations du tiers secteur et académiques partagent qu'aucune formation initiale à la RP, aux co-recherches, n'existe, mais que cela intervient en spécialisation. La majorité des organisations (académiques et TSR) participe régulièrement à ces colloques, journées d'étude, séminaires. Néanmoins, les ressources dédiées à la communication diffèrent largement (non marginal pour le milieu académique, plus marginal pour le TSR). Une nouvelle ressource des bases de données semble émerger pour tous les membres du consortium¹⁵.

¹⁵. Voir rapport composante formation Equipact.

Objectifs d'une bibliographie partagée dans Équipact pour les membres du consortium

- Répondre à un besoin de culture commune, théorique, méthodologique, épistémique,
- Situer notre projet dans les précédents travaux sur et en RP (une hypothèse : peu de travaux sur les CS sont eux-mêmes conduits en méthodo RP : à ce titre, Équipact se distingue). Un positionnement : des besoins théoriques ancrés empiriquement sur les problèmes de transition : la définition des RP – co-recherche – citizen science doit s'adapter aux enjeux d'émancipation qui sont par définition mouvants),
- Préciser un positionnement dans une littérature qui ne soit pas qu'académique, mais aussi administrative (rapports, règlements) et TS (formations, programmes d'action, plaidoyers...), mieux faire communiquer les travaux sur la démocratie participative et les travaux sur la démocratie technique (RP - intermédiaires), les littératures sur la justice sociale et la démocratie technique, les transitions soutenables et la démocratie technique,
- Capitaliser des références communes,
- Valoriser les résultats du projet Équipact et des composantes.

Moyens proposés lors du séminaire de Montpellier :

- Mise à jour du travail scientométrique réalisé pour le rapport Houllier en 2016,
- Présentation du projet à ECSA, working group Learning and education in citizen science.

Problèmes, freins identifiés par le consortium :

- La question du temps, l'absence de budget dédié lors du dépôt du dossier (ex. accès à des bibliothèques numériques, coût d'accès aux revues scientifiques, coût de participation à des colloques scientifiques...)
- Culture professionnelle,
- Exclure des formats de publication, hors format article : qui sont privilégiés par le TSR (rapports d'activité, publications en ligne, notes de positionnement, plaidoyers...).

Au cours d'Équipact, la mobilisation du consortium autour d'une bibliographie n'a pas été possible. Il s'agit d'un des livrable inachevés de la tiers-véillance. Le non-partage de références communes sur les définitions des notions à la base du projet a posé des difficultés aux partenaires tout au long de celui-ci. À son issue, la principale difficulté étant l'incapacité à s'accorder sur une définition commune des SRP, des co-recherches et des transitions. Néanmoins, plusieurs partenaires ont souligné dans les entretiens finaux, que cela leur avait également permis de se distancer d'une

définition normative contraignante. Au-delà d'un manque de partage bibliographique, certains partenaires ont convenu que cette absence était également liée au manque de formalisation qu'il existe aujourd'hui sur ces définitions.

3.2. Réflexions sur les perspectives à l'issue du projet en matière de capitalisation et d'évaluation d'impact

Les ambitions du consortium en matière de capitalisation ont dépassé ses réalisations. En effet, en croisant les réalisations de la composante évaluation, les partenaires ont travaillé à l'organisation d'une journée d'étude interrogeant les continuités à créer entre capitalisation et évaluation d'impact. Cette journée d'étude a été composée en invitant des structures d'expertise agissant dans le domaine aujourd'hui. Un autre volet de la journée d'étude portait sur un enjeu plus théorique, celui des pratiques scientifiques à l'œuvre à travers la catégorie de recherche transformative, promue par des agences scientifiques¹⁶. Cette journée d'étude ne s'est pas concrétisée du fait de difficultés évoquées dans la première partie de ce rapport. Au-delà de sa non-réalisation, il nous importe de relever le décalage qu'il peut y avoir entre un besoin pour l'action, une ambition théorique et d'importantes difficultés de concrétisation.

Sur ce sujet de l'évaluation d'impact et de ses approches théoriques, Equipact ne vient pas clore les besoins des membres du consortium. Ceux-ci devront créer d'autres cadres pour y répondre.

Au cours des entretiens finaux, plusieurs partenaires étaient très explicites sur ce constat. L'un d'entre eux détaillant avoir engagé un travail sur le sujet spécifique de l'évaluation d'impact en dehors du consortium, du fait des difficultés rencontrées en son sein. Un autre partenaire a détaillé avoir engagé, au sein de son propre réseau national, l'animation d'une discussion sur la catégorie de recherche transformative (Schneidewind et al. 2016). Leur discussion a abouti sur l'adoption de la notion dans le programme scientifique de ce réseau.

¹⁶. (Schneidewind et al. 2016)

3.3. Le format des livrables, plus sciences et sciences et recherches participatives que recherche action

Équipact a produit un nombre important de livrables finaux et intermédiaires¹⁷. Le format de ces livrables a largement été discuté au sein du consortium avec la demande explicite de ne pas produire uniquement des livrables au format académique. Cette préoccupation a notamment abouti au format de la journée finale du programme, non pas suivant un format journée d'étude, mais sur un format laissant une plus large part aux discussions. Ce choix du consortium peut être considéré comme un succès au sens où ce sont plus d'une centaine de personnes qui s'y est inscrite, venant de toute la France, et de réseaux mixtes académique et tiers secteur.

Les préoccupations des partenaires et parfois leurs tensions sur ce sujet à différents moments, ont abouti à diversifier les formats des livrables. . Deux webinaires, et le numéro spécial Observatoire d'une revue associative (RESOLIS) sont ainsi produits dans les derniers mois du programme. Dans les premiers mois du programme, six communications orales dans des colloques académiques ont été réalisées, ainsi que trois articles ont été soumis à des revues académiques. La vigilance et les discussions des partenaires ont permis de réorienter les formats des livrables.

Néanmoins, il apparaît que les livrables correspondent plus à un format de SRP, dans le sens où ils sont tous co-produits par les partenaires du tiers secteur et les partenaires académiques. Les livrables auraient pu prendre des formats de recherche-action, accessibles à des professionnels en situation. La composante formation, en prévoyant une double rédaction article – guide des formations a tenté la production d'un double format, à destination de professionnels et de structures. Une des difficultés sur un tel sujet est le manque de temps et de moyens financiers alloué aux projets de SRP.

Pour que les consortiums aient les moyens de produire des livrables correspondant aux doubles standards académiques et professionnels, ils doivent disposer de ressources en conséquence, sans quoi un arbitrage est automatiquement réalisé. Cet arbitrage et les conséquences qu'il a sur les valeurs

¹⁷. Plus d'une trentaine de formats de livrables a été recensé par le consortium. Pour le détail, voir le rapport synthétique du projet.

morales et les ambitions politiques transformatives de tels projets, est l'objet de la dernière sous-partie de cette section.

3.4. Une ambition de justice épistémique qui se heurte aux règles administratives et financières des financeurs

Les SRP impliquant des partenaires du tiers secteur se distinguent notamment par les valeurs qu'elles promeuvent. Dans un essai paru au début des années 2000, le sociologue Michel Callon et ses collègues situent ces partenariats de production de connaissances comme un projet de démocratie technique (Callon 1998; Callon, Lascoumes, et Barthe 2001; Jasanoff 2007). Des travaux plus récents appuient cette hypothèse que la connaissance est partie prenante de nos organisations sociales et politiques, particulièrement autour de la notion de justice épistémique (Fricker 2007; Hackett et al. 2017; Kidd et al. 2017). Cette notion vient souligner les rapports de domination à l'œuvre dans les situations d'injustice sociale. Les connaissances, expériences et techniques des personnes concernées sont alors exclues de la production de connaissance jugée légitime.

Le travail théorique admis comme fondateur de ce champ, réalisé par le sociologue Alan Irwin (Irwin 1995) met en visibilité le prétexte d'ignorance des citoyens utilisé pour justifier leur exclusion des décisions publiques en matière de gestion environnementale.

La justice épistémique peut s'entendre à différents niveaux. Rendre visible dans la production de connaissance les expériences et les connaissances qui en sont les premières concernées. Permettre aux personnes concernées de contribuer aux décisions liées à cette production de connaissance (choix des méthodologique, définition des priorités thématiques). Mais surtout, indemniser le travail réalisé par les personnes concernées en matière de production de connaissances. Cela conduit à ne pas uniquement indemniser le travail de ceux qui exercent des professions du travail scientifique.

L'appel à projet SAPS, dont Équipact est lauréat, se veut innovant dans son soutien à la SRP. En effet, ce programme prévoyait l'indemnisation du travail scientifique par les partenaires du tiers secteur. Dans la réponse, le consortium a fait un choix audacieux de se composer de douze organisations membres. Cela a conduit à une répartition importante des ressources financières induisant qu'une grande partie du travail ait été réalisé sans indemnisation pour les structures. Cela est le cas pour au

moins six partenaires, tels qu'ils l'ont expliqué dans les entretiens finaux. Le temps alloué au projet, de dix-huit mois étendus à vingt-quatre, a également posé des difficultés aux partenaires. L'un d'entre eux expliquant au cours de son entretien final « *qu'un tel projet aurait nécessité cinq ans* ».

Les ambitions de justice épistémique des partenaires ont été contraints par les règles financières et administratives en vigueur aujourd'hui dans le financement public de la recherche en France. Si l'appel à projet SAPS a permis d'améliorer la répartition des ressources, cela reste insuffisant.

Les formalisations autour des enjeux méthodologiques, moraux et théoriques liés aux collaborations entre recherche et tiers secteur ont une trentaine d'années. Pourtant, leur traduction administrative et financière constraint aujourd'hui les partenaires à continuer d'éprouver des situations d'injustice épistémique.

4. Conclusion générale : quelles suites à la fonction de tiers-veillance après Équipact ?

L'expérimentation de la fonction de tiers-veillance au sein du projet Équipact a permis de consolider et d'enrichir une pratique encore émergente dans le paysage français de la SRP. Cette fonction, née dans les programmes de financement depuis une quinzaine d'années, trouve avec Équipact une formalisation méthodologique et une mise à l'épreuve empirique qui éclairent à la fois son potentiel et ses limites.

L'expérience de la tiers-veillance dans Équipact illustre à la fois le potentiel et les défis de l'institutionnalisation de la SRP en France (Barré 2023; Clément et al. 2023). Si cette fonction s'avère précieuse pour maintenir les conditions de la collaboration et identifier les difficultés des consortiums, elle ne peut à elle seule résoudre les contradictions structurelles entre les ambitions démocratiques et de justice sociale de la SRP et les contraintes des systèmes académique et administratif français et de soutien public à l'action sociale.

L'enjeu n'est donc pas seulement de perfectionner la fonction de tiers-veillance, mais de repenser plus largement les conditions institutionnelles, financières et temporelles de la SRP et des collaborations entre recherche et tiers-secteur. Cette transformation nécessite un engagement politique fort en faveur de la justice épistémique, qui dépasse le cadre des projets individuels pour interroger les fondements même de l'organisation de la recherche publique en France.

Dans cette perspective, la tiers-veillance peut jouer un rôle d'avant-garde, en documentant les difficultés actuelles et en expérimentant des modalités alternatives de collaboration. Mais sa généralisation et son efficacité dépendront ultimement de l'évolution des politiques publiques de recherche vers une reconnaissance effective de la diversité des formes de production de connaissance et de leurs porteurs.

4.1. Synthèse des principaux résultats

Un positionnement original et nécessaire

L'expérience d'Équipact démontre que la tiers-veillance, pour être efficace, doit être pensée comme une fonction intégrée au consortium plutôt que comme une prestation externe. Ce positionnement intermédiaire - ni juge ni évaluateur, mais partie prenante sans être porteur du projet - s'avère particulièrement pertinent pour maintenir les conditions de la collaboration tout au long du projet. La mobilisation d'outils d'enquête qualitative (entretiens de lancement et de clôture, questionnaires d'usage) a permis d'identifier et de traiter des difficultés qui ne s'exprimaient pas spontanément dans les instances collectives du projet.

Des résultats tangibles malgré des contraintes structurelles

La fonction a contribué significativement à plusieurs résultats : la capacitation des partenaires du tiers secteur en matière de légitimité scientifique, l'adoption d'un vocabulaire partagé autour de la SRP, la création de réseaux partenariaux durables, et surtout le maintien d'une collaboration effective malgré les difficultés rencontrées. Les entretiens de clôture révèlent que les principaux bénéfices du projet sont "sociaux et culturels", confirmant l'importance de cette dimension relationnelle que la tiers-veillance a spécifiquement prise en charge.

Cependant, l'expérience révèle également des limites importantes. Certaines ambitions n'ont pas pu être concrétisées : le partage d'une bibliographie commune, l'organisation d'une journée d'étude sur l'évaluation d'impact, ou encore la diversification complète des formats de livrables vers des productions de recherche-action. Ces difficultés soulignent que la tiers-veillance ne peut résoudre tous les problèmes d'un consortium, particulièrement ceux qui relèvent de contraintes systémiques.

Un vocabulaire non consensuel... mais qui n'est pas frein à l'action des partenaires

Au cours du projet, les concepts théoriques supportant le projet – SRP, médiation, intermédiation, co-recherche...) – ont été mises à discussion, sans parvenir à en adopter une définition partagée et stabilisée. Cela est un défi de l'animation des collaborations à venir. Pour une de ces notions, l'intermédiation, l'enquête d'usage auprès de médiateurs souligne la difficulté à s'y reconnaître et a plutôt poussé les membres du consortium à ne plus y faire référence.

Pourtant, il faut relever que ça n'a pas empêché les partenaires de finaliser la production des livrables du projet, et pour la plupart d'entre eux, de poursuivre des collaborations.

Des enjeux de justice épistémique non résolus

L'une des conclusions les plus critiques de cette expérimentation concerne le décalage persistant entre les ambitions de justice épistémique portées par les SRP et les contraintes administratives et financières des dispositifs de financement actuels. Malgré les avancées du programme SAPS, l'indemnisation insuffisante du travail des partenaires du tiers secteur et la durée contrainte des projets continuent de reproduire des situations d'injustice épistémique que la tiers-veillance peut identifier mais non résoudre.

4.2. Perspectives et recommandations

Pour l'institutionnalisation de la fonction

L'expérience d'Équipact plaide pour une formalisation renforcée de la fonction de tiers-veillance dans les projets de SRP. Cette formalisation devrait inclure :

Des moyens financiers dédiés : L'allocation d'un budget spécifique permettant l'engagement de journées de travail qualifié et l'utilisation d'outils d'enquête appropriés.

Un positionnement institutionnel clarifié : La reconnaissance de la tiers-veillance comme une fonction de coordination spécialisée, distincte de la coordination scientifique et administrative classique.

Pour l'amélioration des dispositifs de financement

Les enseignements d'Équipact appellent plusieurs évolutions des politiques de financement des SRP:

Une révision des durées de financement : Les projets de recherche participative nécessitent des temporalités plus longues (5 ans selon les partenaires) pour permettre la maturation des collaborations et la production de résultats, voire de changement mesurable dans les organisations et les réseaux.

Une répartition budgétaire plus équitable : La rémunération du travail scientifique des partenaires du tiers secteur doit être alignée sur celle des partenaires académiques pour concrétiser les ambitions de justice épistémique.

Une reconnaissance de la diversité des produits de la recherche participative Le succès d'un projet de RP ne doit pas être évalué sur les seules publications académiques, mais sur les savoirs actionnables produits, les transformations observées, et à terme, les impacts sociétaux évalués.

Pour la recherche sur les SRP

Cette expérimentation ouvre plusieurs chantiers de recherche :

L'analyse comparative internationale : Comparer les dispositifs de tiers-veillance avec les pratiques développées dans d'autres pays pour enrichir les méthodologies françaises.

Produire des connaissances utiles et utilisables : Massifier une production de connaissance prometteuse en matière de facilitation de l'action du tiers secteur scientifique.

L'articulation avec les politiques publiques : Étudier les conditions de traduction des résultats de la SRP en actions publiques et en transformations sociales.

Bibliographie

Akrich, Madeleine, Rémi Barré, Emeline Bentz, François Bontemps, Marie Delannoy, Marie Evrard, Bénédicte Goussault, Lucile Grasset, Pierre-Benoît Joly, Lionel Larqué, Yves Le Bars, Damien Lenouvel, Évelyne Lhoste, Claude Millier, Lucile Ottolini, Patrick Porcheron, Emmanuel Porte, Christophe Roturier, et Matthieu Schneider. 2017. *Prendre au sérieux la société de la connaissance - Livre blanc*. Alliss - OPECST.

Barré, Rémi. 2023. *Les projets de recherche participative et leurs acteurs*. Université Gustave Eiffel.

Barthe, Yannick. 2006. *Le pouvoir d'indécision: La mise en politique des déchets nucléaires*. Etudes politiques. Paris: Economica.

Blanck, Julie. 2019. « Maintenir une décision contestée : le cas du stockage des déchets radioactifs ». *Entreprises et histoire* n°97(4):83. doi:10.3917/eh.097.0083.

Cadenne, Olivier, Lionel Larqué, et Évelyne Lhoste. 2020. « Le métier de médiateur scientifique en évolution »: *Cahiers de l'action* N° 55(1):21-24. doi:[10.3917/cact.055.0021](https://doi.org/10.3917/cact.055.0021).

Callon, Michel. 1998. « Des différentes formes de démocratie technique ». *Annales des Mines* 9:63-73.

Callon, Michel. 2017. *L'emprise des marchés: comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les changer*. Paris: La Découverte.

Callon, Michel, Pierre Lascoumes, et Yannick Barthe. 2001. *Agir dans un monde incertain, Essai sur la démocratie technique*. 1ère édition. La couleur des idées. Paris: Seuil.

Centre de sociologie de l'innovation, éd. 2013. *Sociologie des agencements marchands: textes choisis*. Collection Sciences sociales. Paris: Mines ParisTech.

Chevalier, Jacques M., et Daniel J. Buckles. 2019. *Participatory Action Research: Theory and Methods for Engaged Inquiry*. 2^e éd. Second edition. | Abingdon, Oxon ; New York, NY : Routledge, 2019.: Routledge.

Chilvers, Jason, et Matthew Kearnes, éd. 2016. *Remaking participation: science, environment and emergent publics*. London ; New York: Routledge is an imprint of the Taylor & Francis Group.

Clément, Camille, Sylvie Blangy, Anne Grenier, et Rémi Barré. 2023. *Premiers travaux de capitalisation autour du dispositif CO3 - Co-Construction de Connaissances pour la transition écologique et solidaire*. Creil: Ademe - Fondation de France - Agropolis fondation - Fondation Daniel et Nina Carasso.

Cottin-Marx, Simon. 2019. *Sociologie du monde associatif*. Repères. Paris: la Découverte.

Cottin-Marx, Simon, Matthieu Hély, Gilles Jeannot, et Maud Simonet. 2018. « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements: » *Revue française d'administration publique* N° 163(3):463-76. doi:10.3917/rfap.163.0463.

Debizet, Gilles, Kirsten Koop, et Rachel Levy. 2024. « Introduction - Comment appréhender les transitions soutenables des territoires ? »: *Géographie, Économie, Société* 26(2-3):147-64. doi:10.1684/ges.2024.21.

Fricker, Miranda. 2007. *Epistemic injustice: power and the ethics of knowing*. Oxford ; New York: Oxford University Press.

Glaymann, Dominique. 2025. *Enseignants-chercheurs: un grand corps malade*. Lormont: le Bord de l'eau.

Göbel, Claudia, Lucile Ottolini, et Annett Schulze. 2021. « Science as a Lever: The Roles and Power of Civil Society Organisations in Citizen Science ». P. 331-49 in *The handbook of sciences of citizen science*. Springer.

Hackett, E. J., J. N. Parker, N. Vermeulen, et B. Penders. 2017. « The Social and Epistemic Organization of Scientific Work ». P. 733-64 in *The Handbook of Science and Technology Studies*. The MIT Press.

Hölscher, Katharina, Julia M. Wittmayer, et Derk Loorbach. 2018. « Transition versus Transformation: What's the Difference? » *Environmental Innovation and Societal Transitions* 27:1-3. doi:10.1016/j.eist.2017.10.007.

Irwin, Alan. 1995. *Citizen science: a study of people, expertise, and sustainable development*. Environment and society. London ; New York: Routledge.

Irwin, Alan, et Brian Wynne, éd. 2003. *Misunderstanding Science? The Public Reconstruction of Science and Technology*. 1th paperback ed. Cambridge: Cambridge University Press.

Jasanoff, Sheila. 2007. *Designs on Nature: Science and Democracy in Europe and the United States*. 5. print., 1. pbk. print. Princeton, NJ: Princeton Univ. Press.

Kidd, Ian James, José Medina, et Gaile Margaret Pohlhaus. 2017. *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice*. Routledge Handbooks in Philosophy. London New York (N.Y.): Routledge, Taylor & Francis group.

Lhoste, Évelyne, et Loup Sardin. 2022. *Rapport d'expérimentation du Fonjep-recherche*. Université Gustave Eiffel, Injep.

F. Lhoste, Évelyne, Geneviève Fontaine, Sandrine Fournie, Juliette Peres, et Loup Sardin. 2026. « Soutenir les intermédiasions de recherche, une nécessité pour relever les grands défis »: *Innovations Pub. anticipées*(0):1165-XXXII. doi:[10.3917/inno.pr.20165](https://doi.org/10.3917/inno.pr.20165).

Markard, Jochen, Rob Raven, et Bernhard Truffer. 2012. « Sustainability Transitions: An Emerging Field of Research and Its Prospects ». *Research Policy* 41(6):955-67. doi:10.1016/j.respol.2012.02.013.

Cadene, Olivier, Lionel Larqué, et Évelyne Lhoste. 2020. « Le métier de médiateur scientifique en évolution »: *Cahiers de l'action* N° 55(1):21-24. doi:[10.3917/cact.055.0021](https://doi.org/10.3917/cact.055.0021).

Ottolini, Lucile. 2020. « Travailler avec le tiers secteur. Études de cas des politiques d'ouverture à la société dans les instituts d'expertise en France de 1990 à 2020. » Thèse en Sociologie, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.

Ottolini, Lucile. 2021. « Crise sanitaire et société civile: vers un tiers secteur scientifique? » *Cadres* (488):37-46.

Prouteau, Lionel, et Viviane Tchernonog. 2018. « Évolutions et transformations des financements publics des associations »: *Revue française d'administration publique* N° 163(3):531-42. doi:10.3917/rfap.163.0531.

Rahal, Rima-Maria, Susann Fiedler, Adeyemi Adetula, Ronnie P. A. Bentsson, Ulrich Dirnagl, Gordon B. Feld, Christian J. Fiebach, Samsad Afrin Hm, Aidan J. Horner, Tina B. Lonsdorf, Felix Schönbrodt, Miguel Alejandro A. Silan, Michael Wenzler, et Flávio Azevedo. 2023. « Quality Research Needs Good Working Conditions ». *Nature Human Behaviour* 7(2):164-67. doi:10.1038/s41562-022-01508-2.

Schneidewind, Uwe, Mandy Singer-Brodowski, Karoline Augenstein, et Franziska Stelzer. 2016. « Pledge for a Transformative Science - A Conceptual Framework ».

Tchernonog, Viviane. 2012. « Le secteur associatif et son financement »: *Informations sociales* n° 172(4):11-18. doi:10.3917/ins.172.0011.

Contact

lucile@ecrac-sociologie.com

06 31 44 73 94

22 rue de la patience - 88460 Docelles